

## AU SOMMAIRE

- Observations ornithologiques
- Agrément de la SOP
- Translocation du Upe
- Rapport UICN DOM-TOM
- L'os du puit Gauguin
- En bref
- Livres, revues et articles
- L'oiseau sur la branche



Fou à pieds rouges  
*Sula sula*

## SUR VOS AGENDAS

Les réunions du bureau se tiennent tous les premiers vendredi de chaque mois à partir de 16h30 au local de la FAPE, 10 rue Jean Gilbert, quartier du commerce à Papeete :

- 3 OCTOBRE 2003
- 31 OCTOBRE 2003 (exceptionnel)
- 5 DECEMBRE 2003

**Editorial** : Nous n'avons pas chômé au cours des derniers mois mais le fait marquant restera la deuxième réintroduction des Upe à Ua Uka depuis Nuku Hiva aux Marquises. En effet le succès de la translocation de l'an 2000 nous a incité à renouveler l'opération pour renforcer la petite population initiale (qui croît). Avec ce programme nous voulons offrir à l'espèce de nouveaux territoires à conquérir pour voir son nombre dépasser les 250 individus avec l'espoir que de "Critique" nous pourrions la faire descendre dans la catégorie "En danger" des listes rouges de l'UICN. Saluons à cette occasion le travail du groupe DOM-TOM du Comité français de l'Union mondiale pour la nature (UICN), auquel nous avons collaboré, qui s'est traduit par la publication du rapport « Biodiversité et conservation dans les collectivités françaises d'outre-mer », dont vous découvrirez des extraits. Et puis vous pourrez lire le Procès-verbal de notre assemblée générale qui s'est tenue le 14 juin et constater que votre association est désormais agréée par l'Etat.

## OBSERVATIONS ORNITHOLOGIQUES

### Bécasseau polynésien - Titi - *Prosobonia cancellata*

Tony Pym nous a informé que Cam Keppler a observé un bécasseau polynésien sur l'île de Mataiva le 17 avril 2003. Cam Keppler, est ornithologiste à bord du World Discoverer. Il a dit avoir débarqué en zodiac près du village, l'avoir traversé à pied et passé un pont pour passer de l'autre coté du *hoa* vers le lagon. Il a vu les limicoles à sa gauche et a laissé le terrain de football derrière lui

Cam Keppler est un observateur aguerri qui a découvert et décrit une nouvelle espèce il y a plusieurs années - la Paruline d'Angela (*Dendroica angelae*), aussi cette observation paraît fiable.

N.D.L.R.: Des Titi isolés sont parfois observés ainsi de temps à autres sur des îles où ils n'ont jamais été signalés auparavant :

- Rangihoa : un individu isolé observé une fois en 1971 par D.T. Holyoak. Il existe d'autres témoignages sur un oiseau au comportement semblable par des habitants de l'île.
- Nukutavake : observé en 1981. Il existe une piste d'aviation.
- Niau : un individu isolé observé en septembre 1995 par F. Murphy.
- Paraoa : un individu observé par J. Orhempuller.

### Puffin d'Audubon - *Puffinus lherminieri*

Un oiseau trouvé vivant vers la fin du mois d'août à Punaauia (Méridien) nous a été amené mort le 4 août.

Les découvertes à terre d'oiseaux de cette espèce sont rares et cinq oiseaux ont été trouvés depuis 1980 à Tahiti (J.-C. Thibault, P. Raust, J.-M. Salducci, C. Blanvillain) et Moorea (Illa France-Porcher)

## Fou à pieds rouges - U'ao - *Sula sula*

Un individu juvénile a été trouvé épuisé le 2 août sur la plage de Punaauia au pk 13. Ce jeune a été relâché avec succès à Arue le 4 août.

## Rupe - *Carpophage de la Société - Ducula aurorae*

Léon Taerea, grand connaisseur de la vallée de la Punaruu, nous a rapporté le témoignage d'un chasseur de cochons sauvages qui a vu un très gros pigeon au fond de cette vallée. La description est celle du très rare Rupe dont les observations se comptent à moins d'un dizaine au cours des 20 dernières années (Cf. Te Manu N° 22).

## PÉTREL DE TAHITI - NOHA - PSEUDOBULWERIA ROSTRATA

A partir de juillet les jeunes pétrels de Tahiti prennent leur premier envol et parfois le ratent... au moins 4 oiseaux ont été retrouvés en juillet à Tahiti et 1 à Bora Bora.

DATE	TROUVE A	RELACHE A
1 juillet 2003	PAEA	17H00 A PUNAAUIA
21 juillet 2003	PUNAAUIA	18H00 LE 22/07/2003
21 juillet 2003	FAAA	18H00 LE 23/07/2003
1 août 2003	PUNAAUIA	18H00 LE 2/08/2003

Sur le modèle de ce qui a été réalisé à la Réunion par la S.E.O.R nous avons édité un poster pour aider les pétrels de Tahiti. Il a été envoyé à tous les vétérinaires du territoire.

### TE NOHA

UA RERE MAI RA O TE NOHA E  
I TE RU'I NA TE REVA E  
UA FA'A OTO MAI RA TONA REO  
I TE RU'I NA TE REVA E  
NAHEA HO'I AU E HI'O ATU  
IA OE E NOHA ITI E  
I ROTO I TE POIRI RAHI  
E NOHA OE NO TE RU'I E

**A TAUTURU I TE NOHA**  
**AIDEZ LES PETRELS DE TAHITI**

Société d'Ornithologie de Polynésie  
**MANU**

**Ils sont uniques au monde**

Ces oiseaux de mer, présents aux Îles Du Vent, aux Îles Sous Le Vent, aux Marquises et aux Gambier, nichent dans des terriers en montagne !

Ils ne reviennent à leur colonie qu'après le coucher du soleil et les jeunes prennent leur premier envol de nuit.

Ils sont malheureusement attirés par les lumières des éclairages

artificiels (réverbères le long des routes, stades...) et tombent au sol sur les routes, dans les fossés, dans les jardins, les piscines et parfois jusque dans les maisons.

Ils sont alors incapables de redécoller par leurs propres moyens et peuvent se faire écraser par les voitures, dévorer par des chiens ou tout simplement mourir de faim.

Ces oiseaux que l'on trouve plutôt entre juillet et décembre, dans la zone urbaine ( de Mahina à Paea), sont rarement blessés et savent parfaitement voler. Ils ont juste besoin de votre aide :

Si vous découvrez un oiseau, recueillez le, mais ne le nourrissez pas et appelez au plus vite la Société d'Ornithologie de Polynésie (740970) ou la Direction de l'Environnement (476666)



Nous les examinerons, les pèserons et les relâcherons dans de bonnes conditions le plus rapidement possible.

Société d'Ornithologie de Polynésie "MANU" - B.P. 21088 Papeete, Tahiti, Polynésie française  
Numéro TAHITI : 236778 - Email : sop@manu.pf - Site Internet : www.manu.pf

## AGREMENT DE LA SOP PAR L'ETAT

Par arrêté n° 1011 DRCL du haut-commissaire de la République en Polynésie française en date du 23 juin 2003. L'association "Société d'ornithologie de Polynésie, Manu" est agréée au titre de l'article L. 621-1 du code de l'environnement dans le cadre territorial. (Journal Officiel de la Polynésie Française du 10 juillet 2003 -152° Année - N° 28 - Partie officielle - Actes du pouvoir central, page 1719).

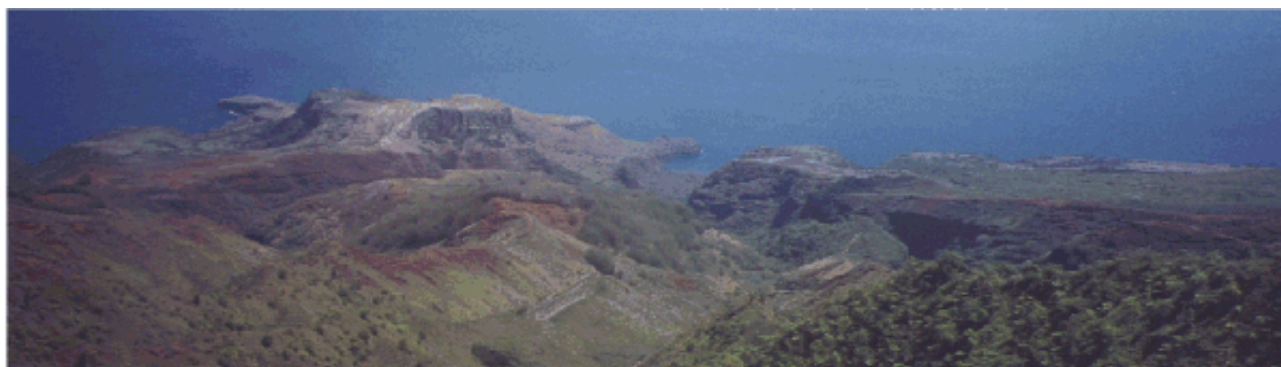
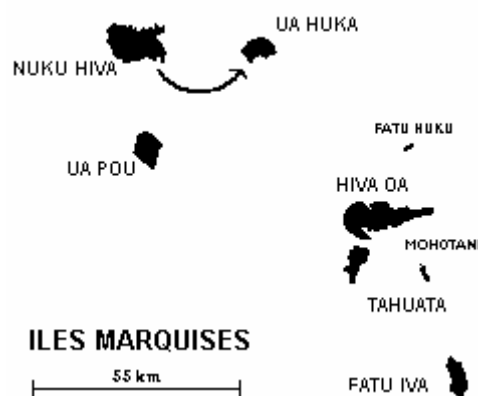
Dans le numéro 42 de Te Manu nous vous signalions le souhait de l'association de se faire agréer par les services de l'Etat au titre de l'article L. 621-1 du code de l'environnement. Cette reconnaissance permet en effet aux associations de se porter partie civile et de réclamer des dommages et intérêts en cas d'action en justice pour faire reconnaître une atteinte à l'environnement.

Nous avons donc constitué notre dossier que nous avons transmis au Haut Commissaire. Il a recueilli l'avis favorable du conseil des ministres et l'agrément sollicité nous été accordé, preuve du sérieux du travail de notre association et de notre représentativité dans notre domaine.

## TRANSLOCATOR 2 - LE RETOUR DU UPE

En mai de cette année, la 2<sup>ème</sup> phase du programme de ré-introduction du Upe (*Ducula galeata*) sur Ua Huka a été engagée. La 1<sup>ère</sup> phase, avait eu lieu en mai 2000 et permis de relâcher 3 mâles et 2 femelles capturés à Nuku Hiva.

Cette année, la coordinatrice de l'opération, Anne Gouni, a décidé de compter sur les forces vives de la SOP : Georges Sanford est parti la dernière semaine d'avril aux Marquises pour prendre contact avec les autorités et expliquer notre démarche à la population. L'équipe de terrain était composée outre Anne, de Christophe Noiret et de Jean-Marc Salducci complétée par Caroline Blanvillain (dont l'intervention est prise en charge par CEPA). Sur place ils vont retrouver Maurice Teikiteitini de Nuku Hiva et Robert Sulpice de Ua Huka. Voici le récit de cette aventure:



Le site de capture : la vallée Uea et la Baie Marquisienne (Photo Anne Gouni)

Le 3 mai Christophe Noiret, Jean-Marc Salducci et Anne s'envolent à destination de Nuku Hiva où ils sont chaleureusement accueillis par Maurice Teikiteitini et toute sa famille. Ils découvrent avec émerveillement les paysages des Marquises mais aussi la piste qui relie l'aéroport au village de Taioahe et, c'est moins merveilleux, car il y a une légère pluie qui rend la piste glissante, alors la conduite de Maurice, proche de celle de Jean Alessi, les plonge déjà dans l'aventure.

Le dimanche nous faisons une reconnaissance du site de capture à Uea (appelé aussi Terre Déserte). Le refuge de Maurice est à 1h15 de Taioahe en voiture. Pour atteindre le site de capture des Upe à partir du refuge, il faut monter 10 minutes en voiture jusqu'au col, puis redescendre vers Uea le long d'une crête pendant 1h30 (la remontée prend environ 2 heures). Nous décidons de monter tout le matériel au refuge de Maurice et d'y amener 4 chevaux qui faciliteront le transport du volumineux matériel vers le site de capture. A midi, après avoir rangé le matériel, nous commençons notre descente vers Uea où la vue sur la baie marquisienne est fantastique. A l'approche du site de capture, la crête est recouverte de goyaviers. Des rivières, bordées de Purau et de Banian, courent dans les fonds des vallons. En descendant, Maurice remarque un troupeau de chèvres sauvages, la chasse ouvre à cet instant pour faire un vrai *Kai Kai* (repas marquisien) le soir

même. Anne rencontre pour la première fois des Upe autrement qu'en photo. Ces énormes pigeons, gris et vert, nous regardent sans s'émouvoir de notre présence. Nous nous imaginons que ce ne doit pas être sorcier d'en attraper. Leur chant, ressemblant au croassement du corbeau, est surprenant. A notre retour, la chèvre de Maurice se révèle être un cochon : « j'allais tirer sur la chèvre quand le cochon est passé devant moi, j'ai préféré le cochon ». Après un délicieux repas, nous redescendons tous vers Taioahe à l'exception de Christophe et Jean-Marc qui restent au refuge avec les chevaux.

Lundi matin dès 8h, Anne rencontre Pierre, le 1er adjoint de la mairie de Nuku Hiva. Nous l'informons que nous commençons l'opération de capture à Terre Déserte. Il met Maurice à notre disposition sur le terrain pour quinze jours. Pierre propose de participer à l'émission de Radio-Marquises le samedi matin à 8h afin d'expliquer notre démarche aux marquisiens. A midi, nous sommes de retour au refuge. Nous transférons grâce aux chevaux le matériel au site de capture. Le camp est installé près de la rivière qui coure au fond d'un vallon.

Mardi : Nous nous levons pour voir le soleil poindre à l'horizon et nous allons faire notre 1er repérage. Nous décidons de suivre un chemin surplombant la rivière pour revenir par la crête pour repérer le trajet des oiseaux puis de décider du site de pose des filets de capture. Maurice repère un nid

de Upe occupé. A cette heure les Upe sont actifs. Vers 10h les oiseaux commencent à se percher et nous décidons d'aller construire les cages de transit alors que Jean-Marc continue les observations. Les cages mesurent 1m60 de long, 0,80m de large et 1,60 de haut. Pour économiser le grillage, les 2 cages sont contiguës, tendues de tissu blanc et couvertes de feuillage pour faire de l'ombre. A 16h nous décidons de refaire le même circuit que le matin afin d'observer le comportement des Upe au moment du coucher et revoir le nid repéré le matin. L'oiseau est toujours sur le nid, alors qu'un second reste sur les branches à proximité. Nous remarquons qu'ils aiment manger des fleurs des Kapokiers puis au bout de quelques minutes se posent sur l'arbre où ils vont passer la nuit. Il est alors 17h30. Nous reprenons le chemin du camp où nous partageons nos points de vue devant un bon feu de camp après s'être occupés des chevaux. Jean-Marc trouve très injuste le fait que les nonos marquent une nette préférence pour sa chair. Par contre les autres membres de l'équipe s'en accommodent encore bien. Vers 20h, Maurice et Christophe décident qu'il est temps de tester « l'épuisette à Upe » : c'est une épuisette pour la pêche des marara (poissons volants) montée sur une perche télescopique de balais piscine, la longueur de cette épuisette est alors d'environ 6m. Le but de la manœuvre est d'éblouir les oiseaux avec une lampe de plongée et de les saisir dans l'épuisette. Ca, c'est la théorie car nous découvrons que la pratique ne marche pas : les oiseaux restent sur le haut des arbres et sont donc à une hauteur de l'ordre de 10m minimum, de plus il faudrait un manche courbe pour les atteindre le dessus du feuillage dans lequel reste accroché le filet de la dite épuisette. Nous réveillons bien 1 ou 2 Upe qui ne nous quittent qu'au bout de quinze minutes d'essais pour aller se percher sur l'arbre d'à côté qui est encore plus haut. « L'épuisette à Upe », très belle invention à son demeurant, sera abandonnée. Et pourtant cela aurait dû marcher !!

Le lendemain notre lever est si matinal qu'il devance le soleil. Sitôt le petit-déjeuner avalé, la vaisselle faite et les chevaux nourris, nous allons observer les Upe en refaisant le même circuit que la veille. A 11h les oiseaux sont nettement moins actifs ce qui n'est pas notre cas. Nous devons en effet trouver un endroit assez plat et dégagé pour permettre l'atterrissage de l'hélicoptère. Christophe



et Maurice trouvent une zone convenable à 10 minutes de marche de notre campement. Lors du repérage, Anne remarque que les oiseaux volent à presque ras du sol pour aller se percher sur des arbres en léger contrebas. Maurice quitte le camp car le lendemain arrive à l'aéroport Robert Sulpice mis à disposition par le SDR des Marquises. Il nous laisse 2 de ses chevaux. Nous pensons qu'il est inutile de refaire un essai de capture nocturne avec l'épuisette, alors nous allons nous coucher avec bonheur.

Jeudi : Le lever se fait plus tard que d'habitude : Christophe s'occupe des chevaux tandis que Anne prépare les petits-déjeuners. Lorsqu'elle pose la question : « est-ce que tout va bien ? » et que Christophe répond très calmement : « un cheval est mort », cela fait un choc. Les premières constatations ne permettent aucun doute : il s'est étranglé accidentellement avec son licol (la thèse du suicide est immédiatement écartée). Grâce au téléphone satellitaire, nous essayons de joindre Maurice pour le mettre au courant sans succès. Anne appelle Philippe Raust pour l'avertir de la situation qui, dans un premier temps comprend que c'est l'un des membres de la mission qui vient de décéder, ce qui lui cause un énorme choc suivi d'un soulagement immense lorsqu'il comprend que c'est le cheval qui vient de frapper à la porte de St Pierre. Il nous rassure et nous recommande de faire surtout attention à nous. Que n'avait-il pas dit, une heure plus tard Christophe

se faire piquer par une guêpe belliqueuse en débroussant le chemin qui nous permettra d'atteindre la piste d'atterrissage. En moins de 30 secondes, ce n'est plus le même homme, son visage gonfle pour devenir une parodie de dessin animé. Il gardera ses boursoufflures jusqu'au samedi malgré le traitement médical. Notre journée ressemble aux précédentes. Christophe, grâce à la nouvelle morphologie de ses lèvres, imite très bien le chant des fauvettes qui viennent lui rendre visite. Le soir nous allons nous coucher en ayant une pensée émue pour le cheval et en n'espérant plus le retour de Maurice et Robert avant le lendemain matin.

En se levant, Christophe change le cheval survivant de place et constate que malheureusement que le mort n'est pas ressuscité pendant la nuit mais a légèrement gonflé : soit nous l'enterrons, soit nous l'incinérons, soit nous déplaçons le camp pour fuir sa décomposition. Après une analyse fine de la

situation, la solution de l'exil est retenue : le sol ne se prête pas à une inhumation et l'incinération ne peut être envisagée. Nous faisons nos sacs car il nous faut retourner sur Taioahe le soir même puisque Christophe et Jean-Marc prennent l'avion samedi midi et Anne doit faire intervenir sur Radio-Marquises avec le 1<sup>er</sup> adjoint. Christophe et Anne ressentent les premiers effets des nonos, du coup, Jean-marc trouve la vie beaucoup plus juste. On n'a jamais mal au moment de la piqûre, par contre à 1h32 du matin, nous nous réveillons avec des démangeaisons terribles. Nous savons qu'il ne faut absolument pas se gratter et pourtant la tentation devient si grande que nous cédon à cette envie irrésistible. Ah, quel soulagement !!!! Le bonheur est d'une extrême brièveté : après quelques très courts instants, les démangeaisons repartent de plus belles. Il faut résister de nouveau jusqu'au moment où, la fatigue aidant, nous nous rendormons. C'est au lever que nous constatons que la gratouille a été jusqu'au sang et nous imitons Jean-Marc qui se badigeonne d'huile de monoï afin de noyer les nonos qui viendraient se régaler de nos chairs. En début d'après-midi, Christophe part à la rencontre de Robert et Maurice dont le retard est dû à un problème de transport : bien qu'en possession de son billet d'avion, Robert n'a pu embarquer et a dû venir en louant un speed-boat. A leur arrivée, nous changeons de camp et faisons part de nos observations à Robert qui restera seul jusqu'au dimanche matin. Avant de repartir Robert demande de l'aide pour aller couper des bambous ? Cela intrigue les garçons qui deviennent plus curieux que jamais : que va-il faire avec ces bambous ? Où va-t-il mettre les filets ? Robert, espiègle, les laissera sur leur faim.

Après une nouvelle nuit à nous gratouiller gentiment Anne participe à l'émission de radio et Maurice sert de guide touristique à Jean-Marc et Christophe. Ils visitent un chantier où se construit la plus grande pirogue des Marquises, puis le marae où travaille Maurice. Pendant ce temps-là, à Uea, Robert fait son bonhomme de chemin. Il pose les filets de capture sur le site où Anne a remarqué que les Upe volaient à ras du sol. A 10h, le succès est au rendez-vous et un oiseau rejoint la magnifique cage. Il enrage car plusieurs filets résistent mal et, dans l'après-midi, un Upe en a littéralement traversé un. A la nuit venue, il abaisse les filets et repart au camp pour s'occuper du Upe. Posé sur son barreau, il est calme et confiant. Tout va bien, Robert va se coucher heureux de sa journée.

Dimanche, Robert se lève à 4h pour remonter les filets avant le lever du soleil. Il faut être prêt pour les captures quand les oiseaux sont actifs et volent, du lever du jour à 11h du matin puis de 16h au coucher

du soleil. Anne et Maurice reviennent à midi et ont la surprise de découvrir que Robert a capturé un 2<sup>ème</sup> Upe à 10h. Ce dernier partage la cage avec celui capturé la veille. Ce dimanche est consacré à la surveillance des filets ponctuée de visites aux captifs qui restent calmes. En fin de journée, Maurice reprend le chemin du village pour aller chercher à l'aéroport Caroline Blanvillain. Nous n'attendons sa venue sur le site que mardi. Après avoir lu une petite histoire aux Upe, les avoir bordés, nous allons nous coucher car il est déjà très tard.



"Une belle prise" nous dit Robert (Photo A. Gouni)

Le lendemain lundi, après le petit-déjeuner et une visite aux Upe, Anne et Robert vont remettre les filets. Sitôt fait, un Upe « tombe » dans le filet. Il est enlevé avec précaution et mis dans un sac de toile vert foncé. Le dernier Upe sera capturé en fin de journée. Les oiseaux arrivent par l'est. Ils volent bas et très vite. Ils viennent taper dans le filet puis tomber dans les poches prévues pour les retenir. Il est impératif de les retirer du filet le plus rapidement possible afin qu'ils ne s'y blessent pas. Nous sommes toujours très émus lorsque nous les prenons des filets. Au touché, leur plumage est soyeux, leur regard expressif et, sans que nous y prenions garde, nous leur parlons. Nous devons libérer les Kuku (ptilopes des Marquises) qui se laissent prendre au piège. Les oiseaux sont surveillés très fréquemment. Robert leur donne des fruits entiers qu'ils coincent sur le barreau de leur cage et ils ont de l'eau dans un récipient. Nous avons le nombre d'oiseaux voulus et décidons de les transférer le plus vite possible sur Ua Huka. La journée du lendemain sera organisée en fonction de cet impératif.

Mardi dès le lever du jour, Robert va démonter les filets. Anne doit impérativement débrousser l'aire d'atterrissage pour l'hélicoptère et ranger le camp fabriquer une autre cage de transport. Les goyaviers ne sont pas des arbustes très difficiles à couper, mais il y en a beaucoup. Caroline et Maurice arrivent vers 11h. Le départ pour Ua Huka ne peut se faire aujourd'hui car l'hélicoptère n'est pas disponible. En fin d'après-midi, tout le monde se retrouve au camp. Robert n'a pas démonté les filets car il voulait laisser l'opportunité à un Upe de

profiter d'un voyage tout frais payés à Ua Huka. Aucun n'a répondu à cette invitation. Cela nous permet de constater qu'un site de capture ne peut être exploité que 3 jours, ensuite il faut changer de site car les oiseaux deviennent méfiants et utilisent d'autres voies. Les captifs sont toujours très surveillés et Caroline, vétérinaire de l'équipe, décide des soins complémentaires à leur apporter. Le soir nous allons nous coucher en sachant que c'est notre dernière nuit à Uea.

La journée de mercredi s'annonce comme un cauchemar : les accus du téléphone satellitaire sont à plat et nous devons les recharger grâce au panneau solaire. Mais pour la première fois depuis le début de la mission, le ciel est nuageux. Alors, passer un simple coup de fil relève d'une course d'obstacles. Dès qu'il y a une éclaircie, nous appelons, mais le temps que le téléphone se cale sur le satellite, que la secrétaire d'Héli Inter Marquises décroche, que nous disions « c'est les oiseaux », pouf, plus de jus. C'est à désespérer !! Mais Jean-Pierre, le pilote, comprend que le transfert est avancé et à 13h nous entendons l'hélicoptère. Ah, que c'est beau un hélicoptère à Uea !! La piste convient parfaitement, les oiseaux sont « emballés » à 14h10, à 14h30 nous décollons et sommes en vue de Ua Huka à 15h05. Il y a du vent, mais nous faisons confiance à l'équipage qui, tout au long de ce transfert, aura veillé précieusement sur les Upe. Jean-Pierre décide d'atterrir sur un mouchoir de poche au cœur de l'arboretum de Vaiumete où sont les volières. Nous voyons débouler en 4X4 un Léon Litché tout heureux d'accueillir au sein dans son île une nouvelle population de Upe. Nous préparons les cages d'accueil des Upe en mettant beaucoup de feuillages. Tout au long de cette journée, nous aurons été étonnés du calme des oiseaux, moins angoissés que nous.

Du jeudi au dimanche il faut organiser le lâché des oiseaux et sensibiliser la population en l'impliquant dans cette opération, Anne demande aux 3 écoles de l'île de donner à chaque Upe un nom. Nous continuons à veiller précieusement sur les oiseaux et Robert leur prépare des plateaux de fruits et nous ajoutons des compléments de vitamines et oligo-éléments dans leur eau. Caroline, Anne, Robert et Dolorès (l'épouse de Robert) surveillent les oiseaux et ont hâte d'être à lundi.

Lundi, c'est le grand jour : les oiseaux vont s'envoler vers de nouveaux territoires. Les enfants des 3 écoles arrivent dès 7h30. Nous expliquons qu'il ne faut pas effrayer les oiseaux. Ainsi, les enfants parlent très doucement et vont sagement se placer le long d'un champ dégagé. Nous mesurons les oiseaux et les pesons. Le Upe bagué rose reçoit le

nom de « *Putio* » (nom du guerrier de Vaipae), le double bagué jaune de « *Mataka* » (qui signifie celui qui veille toujours), le double bagué vert « *Temanu Oteani O Tititea* » (l'oiseau du ciel de Tititea) et le double bagué mauve « *Muinaiki* » (le mur qui dure longtemps). A 9h, ils sont sortis des volières et emmenés dans le champ de l'arboretum. Robert tient un long bâton sur lequel Anne et Caroline placent les oiseaux. Ils restent quelques instants avant de s'envoler vers les arbres tout proches. Mataka trouve d'ailleurs très confortable cette branche et Robert doit lui expliquer que ses bras fatiguent. Les enfants veulent suivre « leur » Upe. Du coup, c'est une sorte de chasse à l'œuf de pâques à travers l'arboretum, sauf que tout le monde marche la tête en l'air à surveiller la cime des arbres sous le regard perplexe des Upe. Un pihiti (*Vini ultramarina*) vole autour d'un Upe qui rentre la tête en se demandant ce que peut être cet individu habillé de couleur aussi voyante. Les membres de l'équipe sont soulagés : tout c'est très bien passé et nous faisons confiance aux nouveaux venus pour retrouver ceux que Caroline a introduits en 2000.

Les jours suivants nous essaierons de suivre les oiseaux, mais à l'exception d'un seul resté à l'arboretum jusqu'au mardi, tous les oiseaux ont été perdus de vue dès l'après-midi du lâché. Le mercredi, nous allons voir la population introduite en 2000. Caroline est absolument folle de bonheur lorsque nous constatons qu'il y a 4 oiseaux non bagués. Cela signifie que chacune des 2 femelles introduites en 2000 a donné le jour à 1 petit par an.



Upe au nid à Ua Huka (Photo Anne Gouni)

Ainsi, ce programme de réintroduction du Upe à Ua Huka, initié par Caroline, est un très beau succès et cette nouvelle phase, coordonnée par Anne, renforcera cette population. Il y a donc dorénavant 13 Upe en liberté à Ua Huka et un en captivité à l'arboretum (il a une aile blessée).

Chacun gardera un souvenir extraordinaire de cette mission en Terres Marquisiennes où nous avons tous été des aventuriers et les Upe des héros.

Anne Gouni

## L'habitat du Upe préservé à Nuku Hiva

Dans le cadre de la réfection de la route qui mène de Taiohae à l'aérodrome de terre déserte à Nuku Hiva, la direction de l'équipement a consulté la SOP sur ce projet car l'étude d'impact sur l'environnement montrait que les tracés envisagés traversaient l'habitat préférentiel du Upe (*Ducula galeata*) tel que défini par plusieurs études scientifiques menées au cours des dernières années. Les recensements effectués en 93 et 98 indiquent que ses effectifs restent faibles entre 100-200 oiseaux.

La chasse, la disparition des forêts locales, leur envahissement par les essences introduites et la prédation exercée sur les nids par les rats noirs et les chats sont probablement à l'origine de sa raréfaction. Les études les plus récentes insistent sur la réduction de son habitat comme cause majeure de son déclin.

C'est pourquoi la réglementation locale protège ces oiseaux et leur habitat par l'interdiction permanente et générale des opérations englobant la destruction, l'altération, la modification ou la dégradation des habitats sensibles (Délibération 95-257/AT du 14 décembre 1995 relative à la protection de la nature et Arrêté 296/CM du 18 mars 1996 modifié inscrivant certaines espèces sur la liste des espèces protégées relevant de la catégorie A). La Société d'Ornithologie de Polynésie était attentive à ce qu'elle soit respectée.

Le projet soumis à notre avis consistait en trois tracés alternatifs qui franchissent les crêtes et les pentes de la caldeira de Toovii à différents niveaux. Ces zones sont le cœur de l'habitat du Upe.

Le livre "Threatened birds of the World" publié par BirdLife international (Lynx Edicions, 2001) indique les menaces qui pèsent sur cette espèce et il y est écrit : « new roads and tunnels could result in habitat loss » (de nouvelles routes et tunnels pourraient entraîner une réduction de son habitat). En effet, l'impact d'une nouvelle route dans ce type de milieu dépasse la simple emprise de cet ouvrage comme le montre la photo prise par le satellite SPOT où (à part l'aéroport de terre déserte) la seule réalisation de l'homme clairement visible de l'espace

est la route actuelle qui trace une large saignée dans le milieu naturel.

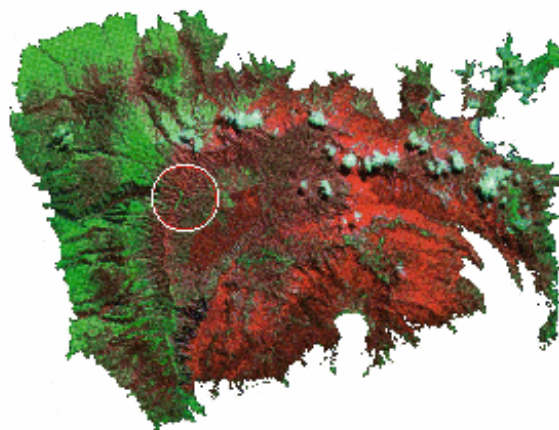


Photo de Nuku Hiva prise par le satellite SPOT

Ainsi tout nouveau tracé aurait représenté une agression supplémentaire dans un milieu unique et fragile, responsable d'une diminution significative de l'habitat, causant un dérangement accru de l'oiseau (pendant la phase des travaux et après) et facilitant le braconnage par un accès plus aisé à ces zones reculées.

Aussi et pour les motifs exposés plus haut la Société d'Ornithologie de Polynésie a émis un avis défavorable à la création d'un nouveau tracé pour une route déjà existante. Elle a préconisé l'amélioration de la route actuelle qui aura l'impact le moins défavorable pour la faune et la flore unique de la crête de la caldeira de Toovii à Nuku Hiva. C'est finalement cette solution qui a été retenue.

Nous ne pouvons que nous féliciter de l'attention qui a été apportée à nos arguments, montrant que la Société d'Ornithologie de Polynésie est reconnue comme un expert fiable dans son domaine, et nous tenons à remercier également le *Tavana Hau* des Marquises, Paul Tetahiotupa qui a bien compris l'intérêt de ne pas sacrifier un patrimoine naturel incomparable au bénéfice de 10 petites minutes qui auraient été gagnées sur le trajet...

## L'OS MYSTERIEUX DU PUIT GAUGUIN



Yann, journaliste aux Nouvelles de Tahiti, a rencontré en mai dernier à Atuona, Hiva Oa aux Marquises lors des commémorations Gauguin, un bénévole qui a fait une découverte en février 2000 durant la mise à jour du puits implanté non loin de la Maison du Jouir. A 3,50 m du sol, dans la vase, se trouvait un os - seul -, très probablement d'oiseau. A ce jour, aucun élément n'avait pu être fourni sur le sujet d'après ce particulier.

Caractéristiques : os - longueur : 44 mm; largeur (au niveau de la trochlée) : 9 mm, largeur (milieu de l'os) : 4 mm.

Comme nous sommes toujours à l'affût d'information sur l'oiseau mystérieux de Hiva Oa dont on voit une représentation sur un tableau de l'époque marquisienne de Paul Gauguin nous avons contacté quelques spécialistes en ostéologie (étude des os) des oiseaux par l'intermédiaire de Graham Wragg. Ainsi Trevor Worthy de "Palaeofaunal Surveys" - Masterton -Nouvelle-Zélande, pense que cet os provient d'un grand procellariiforme, peut être un jeune albatros (*Phoebastria sp.*). Le corps est aplati comme dans ce groupe et l'arrangement de la trochlée correspond.

Il a aussi passé la photo à son collègue Alan Tennyson un spécialiste des procellariiformes qui penche pour un pétrel de taille moyenne comme *Puffinus pacificus* (Puffin fouquet) ou *Pseudobulweria rostrata* (Pétrel de Tahiti).

## RAPPORT UICN DOM-TOM



le Comité français de l'Union mondiale pour la nature a publié en juin un rapport intitulé « Biodiversité et conservation dans les collectivités françaises d'outre-mer ». Ce document, à l'élaboration duquel nous avons participé, fait le point de la situation de la diversité biologique dans les DOM TOM. Il confirme la place éminente de la Polynésie en matière d'oiseaux puisque nous hébergeons le plus d'espèces endémiques mais aussi le plus d'espèces menacées.

### Communiqué de presse : OUTRE MER : un capital naturel à préserver pour le futur

Le rapport « Biodiversité et conservation dans les collectivités françaises d'outre-mer », publié par le Comité français de l'Union mondiale pour la nature (UICN) dresse un état des lieux de la biodiversité dans ces territoires et propose des orientations stratégiques pour améliorer sa conservation. Cet ouvrage de 250 pages met en lumière, grâce à l'apport d'une centaine d'experts issus d'associations, dont le WWF, la Ligue pour la Protection Oiseaux, la Société d'Ornithologie de Polynésie "MANU", d'instituts de recherche comme le Muséum national d'Histoire naturelle, et des administrations, l'exceptionnelle diversité des espèces et des habitats naturels.

#### Un patrimoine naturel d'importance internationale

Avec une surface quatre fois et demi plus petite que la métropole, les collectivités d'outre-mer abritent comparativement 100 fois plus de poissons d'eau douce, 60 fois plus d'oiseaux, 26 fois plus de plantes et 3,5 fois plus de mollusques endémiques. Ainsi, avec 3450 plantes et 380 animaux vertébrés uniques au monde, l'outre-mer accueille autant d'espèces endémiques que toute l'Europe continentale! *La Polynésie Française est le territoire français qui abrite le plus d'espèces d'oiseaux endémiques.* Le milieu marin complète ce formidable palmarès avec 10 % des récifs coralliens et lagons de la planète.

#### ...déjà fortement menacé

Or, disparaissant progressivement et souvent définitivement depuis de nombreuses décennies, ce patrimoine naturel rencontre un grand nombre de menaces : urbanisation et construction d'infrastructures, exploitation minière et forestière, intensification de l'agriculture, invasion d'espèces

exotiques, pollutions, changement climatique... Depuis 400 ans, on recense 60 fois plus d'extinctions globales d'espèces dans les collectivités d'outre-mer qu'en métropole. La France se classe au 6ème rang mondial pour le nombre d'espèces d'oiseaux les plus menacées et au 2ème rang pour les chauves-souris. *La Polynésie française est le territoire français qui abrite le plus d'espèces d'oiseaux menacés.* Les forêts sèches ou semi-sèches qui s'étendaient autrefois le long des côtes ont quasiment disparu : à la Réunion, 90 % d'entre elles ont été transformées en cultures ou habitats secondaires ; en Nouvelle-Calédonie elles n'occupent plus que 1 % de leur surface initiale.

#### Le Comité français de l'UICN appelle tous les acteurs à se mobiliser pour l'avenir...

Face à cette réalité et malgré les efforts locaux entrepris pour la préservation de ce patrimoine, les moyens ne sont toujours pas à la mesure de l'enjeu. Il est urgent que les collectivités d'outre-mer et l'Etat français prennent la pleine mesure de leur responsabilité pour la conservation de ces hauts-lieux de la biodiversité mondiale. Ils doivent tout mettre en oeuvre pour respecter leurs engagements pris dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique, qui s'est traduit au niveau européen par l'objectif de stopper le déclin de la biodiversité en 2010.

Le Comité français pour l'UICN lance un appel à tous les acteurs, - collectivités d'outre-mer, Etat, associations et Commission européenne -, pour qu'ils se mobilisent et offrent, en préservant ce patrimoine naturel unique au monde, toutes les opportunités d'un véritable développement durable pour l'outre-mer.



---

*Extrait des conclusions du chapitre introductif :*

La biodiversité de la France est principalement localisée dans ses collectivités d'outre-mer et elle y est particulièrement vulnérable. Cette richesse et cette originalité représentent des enjeux internationaux pour la conservation de la nature. Ceci crée des obligations spécifiques de la part des responsables politiques et administratifs vis à vis de la communauté internationale et des populations locales. La Convention sur la diversité biologique est basée sur la souveraineté des Etats : c'est à eux de mettre en œuvre les outils et les moyens pour respecter leurs engagements vis à vis de la convention. Un effort important doit être entrepris par l'ensemble des partenaires concernés

(administratifs, associatifs, scientifiques) pour répondre aux objectifs de la Convention en impliquant davantage les acteurs locaux dans la gestion de ce patrimoine inestimable.

La protection de la biodiversité et la gestion durable des richesses naturelles sont en effet deux domaines encore largement défavorisés dans les collectivités d'outre-mer bien qu'ils bénéficient d'un regain d'intérêt manifesté par des mesures d'aide (...). Le contexte est aujourd'hui de plus en plus favorable pour voir apparaître de véritables politiques intégrées de gestion, de protection et de valorisation du patrimoine naturel unique au monde des collectivités d'outre-mer.

Ce rapport a bénéficié d'une médiatisation non négligeable à travers un reportage au 20 heure de RFO Tahiti, 3 articles dans les Nouvelles de Tahiti et une intervention sur Radio bleu. Par ailleurs les références appuyées sur la valeur unique de notre diversité biologique dans les discours du président Jacques Chirac lors de son passage en juillet à Tahiti montrent qu'il n'est pas non plus passé inaperçu à l'Elysée...

---

## EN BREF

Le Président Georges Sanford et le Trésorier Philippe Raust ont rendu une visite de courtoisie à la Ministre de la Culture et de l'Enseignement supérieur, Madame Louise Peltzer.

Plusieurs sujets ont été abordés comme la place des oiseaux dans notre culture au travers de la langue, des chants, de la poésie et de la danse, la situation de la collection d'oiseaux naturalisés du Musée de Tahiti et des îles. Elle nous a proposé de subventionner la venue d'un spécialiste qui pourrait donner un avis sur cette collection, traiter les nombreuses dépouilles que nous déposons dans le congélateur des réserves du musée et former deux membres de l'association aux techniques de naturalisation.

Nous lui avons aussi exposé notre souhait de trouver un local pour l'association. Bien que n'ayant pu donner une suite favorable à cette demande, elle nous a donnée une piste intéressante (à suivre..)

---

## LIVRES, REVUES ET ARTICLES



- **WORLD BIRDWATCH**, Volume 25, Number 2, June 2003. Revue trimestrielle de BirdLife International (en anglais). Dans ce numéro une brève note relate l'expédition organisée début 2003 dans les Tuamotu (Cf. Te Manu n°43).
- **FOREST & BIRD**, Number 309; August 2003 (en anglais).
- **JACANA**, N°21-Janvier 2003, 22-Avril 2003, 23-Juillet 2003 Lettre d'Infos ornithos de la Guyane - courrier de liaison du GEPOG.
- **BIODIVERSITE ET CONSERVATION DANS LES COLLECTIVITES FRANÇAISES D'OUTRE-MER** rapport édité par le Comité français de l'Union mondiale pour la nature (UICN), Paris 2003.
- **THE STATE OF UK'S BIRDS 2002** rapport édité par RSPB, JNCC, WWT et BTO, 2003

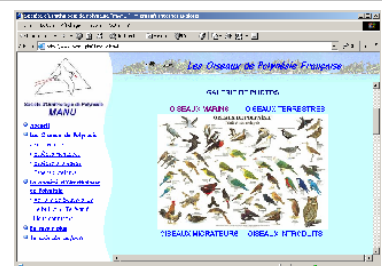
---

## SUR LE NET

Notre site vous propose une galerie de photos qui contient plus de 70 espèces d'oiseaux que l'on peut observer sur le fenua.

Pour les consulter allez à la page « oiseaux de Polynésie » (<http://www.manu.pf/Oiseaux.html>) et cliquez sur le lien adéquat sous galerie de photos.

Nous vous proposons quatre séries de photos : oiseaux marins, oiseaux terrestres, oiseaux migrateurs, oiseaux introduits.



## PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE LASOCIETE D'ORNITHOLOGIE DE POLYNESIE « MANU » DU 14 JUIN 2003

L'assemblée générale annuelle de la Société d'Ornithologie de Polynésie « MANU » était convoquée pour le vendredi 14 juin 2003. Elle s'est tenue régulièrement à 10 heures au local de la F.A.P.E., 10 rue Jean Gilbert, quartier du commerce à Papeete.

Les présents ayant pouvoir de voter (15) et les procurations valides (9) représentaient un total de 24 membres sur un total de 47 (hors scolaires) ayant régulièrement cotisés au titre de l'année 2003.

L'ordre du jour était le suivant :

1. Bilan moral du président
2. Bilan financier du trésorier
3. Modification des statuts
4. Questions diverses

### BILAN MORAL pour l'année écoulée présenté par le Président

Les actions de la Société d'Ornithologie de Polynésie se sont poursuivies afin de remplir ses missions statutaires :

#### *1. La vie de la Société d'Ornithologie de Polynésie.*

Le nombre d'adhérents s'élève à 62 dont 5 scolaires au 14 juin 2003.

Le bureau de la SOP s'est réuni mensuellement dans le local de la F.A.P.E..

Nous continuons notre action d'information du public par la publication trimestrielle du bulletin TE MANU tiré à 140 exemplaires et par des interventions auprès des médias.

Notre site Internet ([www.manu.pf](http://www.manu.pf)), régulièrement mis à jour et amélioré.

Nous maintenons des relations soutenues avec BirdLife International et d'autres organisations ornithologiques (L.P.O., S.C.O., S.E.O.R., G.E.P.O.G....).

Nous avons rendu une visite de courtoisie à M. Bruno Sandras, ministre chargé de l'environnement.

Nous avons participé aux premiers états généraux de l'environnement dans le cadre du congrès des maires en mai 2003.

#### *2. Les actions de terrain.*

Nos actions se poursuivent grâce à la disponibilité de Anne Gouni à temps plein dans le cadre des programmes subventionnés par le territoire.

Elles sont orientées vers la sauvegarde des espèces en danger critique d'extinction :

- le 'Omamao - Monarque de Tahiti : En 2002 le ministère du tourisme et de l'environnement nous soutiendra à hauteur de 1 100 000 F CFP. La SOP a poursuivi les opérations de dératisation des sites de nidification et le bagage des arbres pendant la saison de reproduction.
- Le 'Omao - Monarque de Fatu Iva : le ministère du tourisme et de l'environnement (M.T.E.) nous a alloué 1 000 000 F CFP en 2002 pour initier une évaluation des actions à mener et sensibiliser la population de l'île. Une mission a été menée en juillet 2002 et a permis d'identifier une personne ressource.
- Le 'U'u ai rao (Tutururu) - Gallicolombe érythroptère : Le M.T.E. nous a alloué 1 000 000 F CFP en 2002 pour une mission destinée à capturer 2 couples qui sont élevés en captivité à Tahiti. Nous avons obtenu des pontes mais pas d'éclosions.
- Le 'Upe - Carpophage des Marquises : Le M.T.E. nous a alloué 1 500 000 F CFP en 2002 pour une deuxième translocation. Les oiseaux transférés en 2000 à Ua Huka ont été régulièrement observés en 2002 et des juvéniles ont été vus.
- Pihiti - Lori des Marquises : En collaboration avec Mark Ziembicki (Université d'Adélaïde-Australie) et sur financement du W.P.T. (World Parrot Trust), la S.O.P. s'est intéressée à la situation actuelle des populations du *Vini ultramarina* (particulièrement à Fatu Iva) et a mis en place des mesures de protection de l'espèce (boîtes nichoir, baguage des arbres et dératisation sélective).
- Etude d'impact sur l'avifaune de Niau - Koteuteu : Dans le cadre de la réalisation du futur aéroport de Niau la direction de l'équipement (DEQ) a confié à la S.O.P. une mission d'étude de la population de Koteuteu, Martin-chasseur de Niau (*Todiramphus gambieri*), de sa biologie et de sensibilisation de la population. La première phase a été réalisée en février 2003. Elle a permis d'estimer la population de

Koteuteu à environ 40 individus (correspondant à une division par 10 du nombre d'oiseaux en 10 ans) ce qui qualifie cette espèce au statut UICN "en danger critique d'extinction".

- Expédition 'Manu' - programme de suivi de l'avifaune des Tuamotu : En mars 2003, la Société d'Ornithologie de Polynésie a été co-leader d'un programme de recherche international en coopération avec le Fish and Wildlife Service de l'état d'Alaska et Wildland Consultants Ltd. qui a regroupé des scientifiques des USA et de Nouvelle-Zélande, ainsi que des membres de la SOP. Cette expédition a visité 7 atolls inhabités des Tuamotu du centre et du sud pour une étude du Teue, Courlis d'Alaska (*Numenius tahitiensis*), une recherche des Titi, Bécasseau polynésien (*Prosobonia cancellata*) et des Gallicolombe de la Société (*Gallicolumba erythroptera*). Une nouvelle population de gallicolombes a été découverte ainsi qu'une nouvelle localité pour le Titi.

En 2003, d'autres opérations sont programmées comme la dératisation des îlots Kamaka, Makarua et Manui aux Gambier, une étude de l'avifaune de Me'etia, une étude du martin chasseur des Marquises à Tahuata et le démarrage du programme d'inventaire des zones importantes pour la conservation des oiseaux (ZICO) financé par l'Union Européenne en collaboration avec BirdLife International. Ce programme est financé sur 2 ans et permettra de payer un chef de projet à plein temps et un secrétaire à mi temps.

*Le bilan moral est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.*

### **BILAN FINANCIER pour l'année écoulée présenté par le trésorier**

Le solde de trésorerie au 30/04/2003 est positif (4 281 089 F CFP) et en hausse (+935 406 F CFP).

Les recettes proviennent des cotisations des adhérents pour 398 658 F CFP, de subventions pour 9 381 223 F CFP et de revenus divers.

Le Ministère en charge de l'environnement a contracté avec la S.O.P. pour quatre opérations de sauvegarde en 2002 à hauteur de 4 600 000 F CFP. Les autres subventions proviennent du P.I.E. (Pacific Initiative for Environment) pour 2 339 152 F CFP, du W.C.S. (World Conservation Society) pour 1 138 560 F CFP et de C.E.P.A. (Conservation des Espèces et des Populations Animales) pour 213 626 F CFP.

L'appel au sponsoring privé en direction des grandes entreprises locales donne peu de résultats.

Les dépenses s'élèvent à 8.921 159 F CFP dont 7 661 344 F CFP affectés à la réalisation des programmes de sauvegarde.

<b>Situation des financements pluriannuels.</b>		au 30/04/03	
<i>en F CFP</i>	Recettes	Dépenses	Solde
C.E.P.A. 1 (Monarque T)		19 917	-19 917
C.E.P.A. 3 (Hatutu)		456 921	-456 921
CLUB 300 (Monarque T)		22 126	-22 126
D.E.Q. (Rimatara)	1 039 770	449 708	590 062
D.E.Q. 2 (Niau)		697 534	-697 534
L.P.O. (Monarque T)		28 157	-28 157
M.A.T.E.		-78 320	78 320
M.T.E. 1 (Monarque FH)	1 000 000	810 586	189 414
M.T.E. 2 (Monarque TA)	1 100 000	1 094 326	5 674
M.T.E. 3 (Gallicolombe)	1 000 000	885 470	114 530
M.T.E. 4 (Carpophage)	1 500 000	220 250	1 279 750
P.I.E. (Tuamotu Expe)	2 339 152	2 241 985	97 167
W.C.S.	1 138 560	144 704	993 856
W.P.T.(Lori Marquises)		667 980	-667 980

Les dépenses non affectées à des programmes spécifiques se montent à 859 909 F et couvrent les frais administratifs (édition du bulletin TE MANU, maintenance du site internet, loyer) et des salaires et charges de personnel pour l'administration de l'association.

*Le bilan financier est approuvé à l'unanimité des membres présents et représentés.*

## MODIFICATION DES STATUTS

Il est proposé de modifier l'article 6 des statuts comme suit, afin de mieux répondre à la demande des adhérents et aux besoins de la SOP :

### Article 6 : composition

La société d'ornithologie de Polynésie se compose de membres actifs, de membres donateurs, de membres à vie et de membres d'honneur.

#### 1 Membres actifs

Sont considérés comme tels, ceux ou celles qui auront versé une cotisation annuelle fixé à l'article 9.

Les couples versent une cotisation annuelle égale à 1,5 fois la cotisation annuelle des membres actifs.

Les scolaires (primaire, secondaire, étudiants) versent une cotisation annuelle égale à 0,2 fois la cotisation annuelle des membres actifs.

Les membres résidants hors de Polynésie française réglant en devise étrangère (y compris l'euro) versent une cotisation annuelle égale à 1,5 fois la cotisation annuelle des membres actifs sauf s'ils effectuent leur règlement par virement bancaire direct sur le compte de la SOP

Les entreprises peuvent obtenir le statut de membre actif si elles versent une cotisation annuelle égale à 2,4 fois la cotisation annuelle des membres actifs.

#### 2 Membres donateurs

Sont considérés comme tels ceux ou celles qui auront versé une contribution égale à 5 fois la cotisation annuelle des membres actifs.

#### 3 Membres à vie

Sont considérés comme tels ceux ou celles qui auront versé une contribution supérieure ou égale à 15 fois la cotisation annuelle des membres actifs.

#### 4 Membres d'honneur

Le titre de membre d'honneur est décerné par le conseil d'administration aux personnes qui rendent ou qui ont rendu des services signalés à la société d'ornithologie.

Parmi les membres d'honneur, l'assemblée générale désignera un président d'honneur.

*La modification de l'article 6 du statut est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.*

La cotisation de base restant inchangée les cotisations sont en conséquence fixées comme suit :

Membre actif	5 000 F CFP par an
Couple	7 500 F CFP par an
Scolaire	1 000 F CFP par an
Etranger	7 500 F CFP par an (5000 F par an si paiement par virement bancaire)
Entreprise	12 000 F CFP par an
Membre donateur	25 000 F CFP par an
Membre à vie	75 000 F CFP

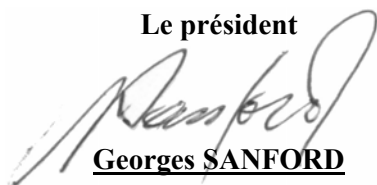
## QUESTIONS DIVERSES

La secrétaire propose de nommer M<sup>elle</sup> Caroline Blanvillain comme membre d'honneur pour le travail qu'elle a fourni avec ardeur et enthousiasme pour le compte de l'association MANU pendant 3 ans et demi.

*La nomination de Caroline Blanvillain comme membre d'honneur est approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.*

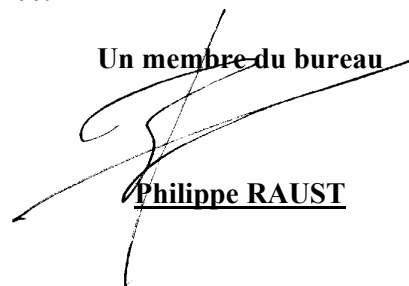
En l'absence d'autres questions l'assemblée générale est close à 12H00.

**Le président**



**Georges SANFORD**

**Un membre du bureau**



**Philippe RAUST**

# L'OISEAU SUR LA BRANCHE

## MARTIN-CHASSEUR DES GAMBIER

Kote'ute'u (Niau)

*Todiramphus gambieri niauensis*

Tuamotu Kingfisher

### Aspect et couleur

Taille : 20 cm

La tête, le cou, le ventre sont blanc crème.

Le dos, les ailes et la queue sont d'un bleu électrique soutenu.

Le dessus de la tête et le collier sont mouchetés de plumes rousses.

Le bec, fort et épais, est noir, à l'exception

d'une zone rose clair sur la partie inférieure

L'œil est souligné par quelques plumes bleue électrique.



### Répartition



*Todiramphus gambieri niauensis* est une sous-espèce du Martin-chasseur des Gambier *Todiramphus g. gambieri* considérée comme éteinte aujourd'hui. Il ne se rencontre plus que sur l'île de Niau. En 1974 sa population était estimée entre 400 et 600 individus. Encore abondant dans les années 90, sa population a été estimée à moins de 40 oiseaux en 2003. Les causes de sa régression sont diverses : les chats, les rats noirs mais surtout la disparition de son habitat. En effet, les cocoteraies qui ont été replantées en 1984. Il n'y a plus actuellement de vieux cocotiers (âgés de plus de 40 ans) où cet oiseau peut nicher.

Cette espèce doit dorénavant être considérée en danger critique d'extinction.

### Habitat et nourriture

Le martin-chasseur fréquente les cocoteraies où il chasse dans les buissons de Miki miki (*Pemphis acidula*), les Kahaia (*Guettarda speciosa*) et les cocotiers (*Cocos nucifera*), mais aussi au sol (comportement rare chez les martins-chasseurs). Il se nourrit de petits lézards et d'insectes.

### Comportement

Cet oiseau défend un territoire assez grand dont il chasse ses congénères, les ptilopes et les fauvelles. Son cri d'alarme « Ki-Ki-Ki-Ki » est proche du *Todiramphus tuta*. Il reste discret et émet des "pi-pi-pi-pi..." faibles.

### Reproduction

Il existe très peu de données sur sa reproduction. La saison de reproduction s'étale de septembre à janvier et un seul petit voit le jour. Le nid est creusé dans un tronc de cocotier mort. Il est formé d'une cavité de 8 cm de haut et 12 cm de long et se situant en moyenne à 3,5 mètres du sol en moyenne.